

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU  
04 JUIN 2009**

COMTE RENDU MORAL SAISON 2008/2009

***CHASSE D'EAU***

La saison de chasse au gibier d'eau n'a pas tenu toutes ses promesses.

L'ouverture a été très moyenne en raison d'une nidification peu importante due à un printemps froid. Le reste de la saison a été contrarié par une faible migration tout au long de la saison. Malgré cela, grâce aux travaux nombreux réalisés par l'équipe de la commission de l'eau conduite par M. Philippe TENA, les tableaux réalisés sur le terrain sont très appréciables.

L'hiver a tenu en partie ses promesses puisque nous avons eu une baisse sensible des températures suivie de neige. Mais cet épisode hivernal n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

Il faut rappeler que désormais en Camargue, lorsque les températures sont négatives deux jours consécutifs, les écologistes appellent à la suspension de la chasse au gibier d'eau. Il a fallu démontrer sur le terrain que la fermeture ne se justifiait pas.

En ce qui concerne les oies, la saison a été positive car leur nombre croît d'année en année.

En revanche, en ce qui concerne le tir avec la bille d'acier, pour la prochaine saison, il faudra être prévenant et en avoir toujours sur soi.

Une étude scientifique menée par les agents de la Tour du Valat a démontré, en fouillant nos poubelles remplies de douilles, que sur 1032 douilles récoltées, 97% étaient des cartouches à grenaille de plomb.

**Nous vous encourageons vivement à faire baisser ce pourcentage.**

Le 19 avril dernier, nous avons inauguré la station de pompage qui alimentera le Paty de Goyères. Nous remercions la municipalité qui a tenu ses engagements.

Ce projet permettra une réelle autonomie.

Ce projet était un rêve : il est devenu réalité.

Nous remercions également l'équipe de la commission de l'eau et en particulier son président Philippe TENA et son bras droit Vincent GHERARDI qui ont fait un travail remarquable et que les chasseurs du Paty ont pu constater.

Un grand merci à toute son équipe.

## ***LA CHASSAGNE***

La saison dernière, la Chassagne EST sur laquelle nous chassons depuis près d'un siècle a changé de propriétaire. D'où l'inquiétude grandissante sur la continuité du bail de chasse au profit des chasseurs du GCA.

Ce sont les fermiers qui ont préempté et acheté cette propriété qui appartenait aux hospices d'Arles, en l'occurrence M. Luc et Marc JALABERT.

Le président du GCA s'est inquiété ouvertement pour conserver le droit de chasse.

Grâce à l'action de notre Maire Monsieur SCHIAVETTI, nous avons signé un bail de chasse pour une durée de 6 ans renouvelable au prix de 14 000 euros révisable tous les trois ans.

Un grand merci à M. le Maire qui a compris toute l'importance que revêtait cette propriété dans le cœur des chasseurs arlésiens.

En ce qui concerne la saison de chasse, malgré les travaux de roues cages importants, l'ouverture n'a pas été bonne comme sur l'ensemble des territoires.

## ***CHASSE DE TERRE***

La chasse de terre a perdu son président.

Notre ami Alain SAILER nous a quitté le 23 avril dernier.

Il avait succédé à Paul MAZOYER dans cette fonction et a accompli sa mission jusqu'au bout de ses limites physiques. Ces quatre années passées à nos côtés ont fait d'Alain un personnage incontournable au sein de notre association. Un grand merci à Alain pour toutes ses actions au sein du GCA. Il nous laisse un bilan très positif.

Grâce aux travaux d'entretien, au remplissage quasi quotidien des abreuvoirs et agrainoirs, il a fait réalisé avec son équipe de nouveaux cassieux encore cette année. Les chasseurs de lapins ne s'y sont pas trompés car ils nous ont confiés qu'ils s'étaient régalez cette saison. Il faut dire que nous avons lâché 400 lapins. Pour les perdreaux et les faisans, comme pour les canards, il y a eu une très mauvaise nidification. Les tableaux de chasse ont été faibles.

Pour le lièvre, les résultats sont satisfaisants et nous poursuivons nos efforts de repeuplement.

Pour les grives, c'était une année noire. Par contre nous avons eu une bonne tombée de bécasses.

## ***NOUVEAUTÉS***

En cours de saison, nous avons signé un bail de chasse avec nos voisins du Mas de l'Oule, M. et Mme MONTEUX-CAILLET qui ont mis gracieusement à notre disposition 110 ha de pêchers et de terres incultes. Un grand merci à ses propriétaires qui nous ont fait confiance.

### ***BATTUES AUX SANGLIERS***

La saison dernière, le GCA s'est mobilisé contre la présence de cages à sangliers. Ces cages étaient apposées aux abords de propriétés privées ou de réserves.

Nous avons demandé à la DDAF (direction départementale de l'agriculture et de la forêt) de suspendre l'arrêté autorisant ces reprises de sangliers en Camargue.

Nous avons reçu le soutien de M. Pierre PERRIE, président du club national du sanglier.

Malgré une pétition de plus de 300 signataires, la préfecture, sur pression de M. GROSSI représentant le syndicat des agriculteurs, ne nous a pas entendu.

Cette saison, en plus des reprises de sangliers dont le nombre est incertain (entre 200 et 300), il s'est exercé en Camargue une forte pression de chasse sur ce gibier.

En ce qui concerne le GCA, nous avons réalisé 7 battues : 5 à Négriès et 2 à Tourtoulon, pour un prélèvement total de 51 sangliers.

Il est à noter que ce chiffre est le plus important depuis que le GCA organise des battues aux sangliers.

Nous avons passé plus de 600 coups de téléphone pour réunir 123 postiers.

Cette saison nous n'avons pas pu faire de battues au Coucou Marais car la société de chasse de Fos/mer n'a pas souhaité que l'on se poste sur son chemin. Après enquête par M. EGIDIO, il s'avère que ce chemin appartient à la commune d'Arles comme d'autres.

La saison prochaine, nous ferons valoir nos droits pour organiser deux battues aux sangliers sur ces terrains.

Comme d'habitude, l'équipe de M. Bernard MALASSAGNE a donné le meilleur d'elle-même pour obtenir ces résultats. Un grand merci à tous.

M. Bernard MALASSAGNE vous donnera un peu plus de détails sur ses interventions.

### ***DRAILLES COMMUNALES***

Après la condamnation de la ville d'Arles et du GCA dans l'affaire dite de la draille Vazel, nous avons décidé d'interjeter appel de ce jugement. Cette affaire devait être jugée en cour d'appel au mois de février mais a été reporté au 29 septembre 2009.

Nous sommes très préoccupés par ce nouveau jugement et avons fait appel à M. THIRANOS (géomètre expert à la retraite spécialiste des drailles de Camargue) qui s'est spontanément proposé de nous aider gracieusement dans ce dossier. Il ne comprend pas pourquoi nous avons perdu en première instance. Nous avons passé plusieurs heures avec Maître BURAVAN Jean-Pierre, avocat du GCA, pour préparer ce dossier. Nous devons nous revoir dans les semaines à venir. Nous restons mobilisés.

Sur la draille de la Bambourinette (draille marseillaise) les dispositions prises par la Tour du Valat concernant le ramassage du gibier mortellement blessé ont été respectées.

## ***LOTO ET JOURNÉE DES ANCIENS***

Ce quinzième loto organisé au profit de la « Journée des Anciens » n'a pas attiré la foule escomptée. Nous vous demandons de faire un effort particulier pour cette journée mémorable qui est entrée dans la tradition du GCA.

Nous remercions les participants ainsi que les généreux donateurs.

### ***GARDERIE***

Nous regrettons le départ de notre ami Alain MASSEBIEAU qui est parti vivre dans le Tarn, pays de son épouse. Nous lui souhaitons une bonne retraite dans sa nouvelle vie.

Nous profitons pour faire appel à candidature pour recruter des gardes auprès de personnes motivées. Si vous êtes intéressé, envoyez- nous votre lettre de motivation en précisant vos disponibilités.

Nous remercions M. Adrien AIELLO qui a retrouvé la santé ainsi que son équipe de gardes pour le travail fait tout au long de l'année.

### ***RÉGULATION DES NUISIBLES PAR PIEGEAGE***

La difficulté majeure concerne les autorisations de piégeage du renard, de la belette et de la martre.

Ces arrêtés sont souvent cassés par le tribunal administratif sur plainte des écologistes.

Aussi, cette année, le résultat concernant le renard est nul.

De plus, le passage en réserve naturelle de toute la partie de Crau sur laquelle nous chassons, ne nous autorise plus à piéger le renard. Il sera difficile à l'avenir de tenir du gibier.

Pour la période du 1<sup>er</sup> mars 31 mai 2009

Renards	:	0	captures
Pies bavardes	:	32	captures
Corneilles	:	45	captures
Ragondins	:	212	captures

### ***CONCLUSIONS***

Une saison mitigée malgré le travail fourni par nos responsables. Prenons garde à chasser avec un esprit de fraternité, d'amitié et de partage. Nos effectifs cette année sont en légère hausse mais ne nous contentons pas de cela car pour faire fonctionner une association comme la notre, il faut bien sûr des hommes qui donnent de leur temps bénévolement, mais surtout des moyens financiers pour réaliser les projets et aller de l'avant. Nous espérons que la saison prochaine nous serons encore plus nombreux.

Je vous souhaite une bonne saison de chasse 2009-2010 en vous rappelant que la sécurité et le respect de la nature sur nos terrains conditionnent la qualité de notre passion.

Le Secrétaire Général  
Jean-Jacques ESTEVE